

Public : Infirmier à exercice libéral

Pré-requis : Infirmier diplômé d'état connaissance en facturation NGAP

Durée : 1 jour, 7 heures

Délai d'accès : inscription jusqu'au jour de la formation en contactant Carole Courrouy au 0617 69 57 62 ou par mail : c.courrouy@maformationsante.fr;
joindre votre attestation URSSAF de contribution à la formation professionnelle N-1.

Accès handicapé : toute personne peut bénéficier, si elle le juge nécessaire, d'adaptations à sa situation. Dans ce cas, elle peut solliciter par mail la référente handicap, Carole Courrouy : c.courrouy@maformationsante.fr Ma Formation Santé réalisera les adaptations possibles et/ou mobilisera les partenaires idoines.

Tarif : 250 € TTC / personne

Méthodes mobilisées : alternance d'apports théoriques et pédagogiques, lecture collective et échanges, cas pratiques, exercices, questions. Utilisation de diaporama, paperboard, documents.

Modalités d'évaluation : évaluation pré et post formation et questionnaire de satisfaction à chaud et à froid

Intervenants : Franck CHARRIER, ou Michael FREMON ou Véronique MARTIN Infirmier DE libéral et formateur professionnel de santé

Les objectifs généraux sont : de réactualiser les connaissances et compétences des infirmiers, et d'appliquer de façon correcte la nomenclature générale des actes professionnels en rapport des soins effectués, et ainsi éviter des facturations non appropriées.

Les objectifs pédagogiques de la session sont :

- OP 1 : Connaître les spécificités liées à la mise en œuvre d'un protocole thérapeutique dans le cadre de la NGAP
- 1-1 Identifier les spécificités des protocoles thérapeutiques.
- OP 2 : Identifier les moyens de traçabilités et transmissions des données patients.
- OP 3 : S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP.
- OP 4 : Maîtriser le titre XVI de la NGAP et les avenants 6, 8, 9, 10.

Programme détaillé

Objectif de formation : A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de s'approprier et de comprendre les caractéristiques de la NGAP dans sa globalité.								
Objectifs pédagogiques	OP 1 : Connaître les spécificités liées à la mise en œuvre d'un protocole thérapeutique dans le cadre de la NGAP 1-1 Identifier les spécificités des protocoles thérapeutiques. OP 2 : Identifier les moyens de traçabilités et transmissions des données patients. OP 3 : S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP. OP 4 : Maîtriser le titre XVI de la NGAP et les avenants 6, 8, 9, 10.							
Objectifs	Sous objectifs pédagogique	Méthodes pédagogiques	Techniques pédagogiques	Outils / supports pédagogiques	Activités	Outils d'évaluations	Durée estimée	Horaires
Accueil	Accueil des participants Présentation du formateur Présentation et attentes des apprenants Présentation des objectifs et du déroulement de la formation Pré test Émargement de la demi-journée				Consigne : Chaque apprenant se présente, énonce ses attentes et difficultés rencontrées pour mettre en place leur cotation Restitution de l'évaluation pré test et analyse des réponses apportées Résultat attendu : Faciliter les échanges et partage d'expérience Evaluation sommative permettant de dresser un bilan des pré acquis des apprenants	Brainstorming	25 min	9h à 9h25
OP 1 Connaître les spécificités liées à la mise en œuvre d'un protocole	Identifier la spécificité du protocole thérapeutique et sa mise en œuvre	Expositive	Exposé interactif	Diaporama	Consigne : Présentation de la convention nationale et application des différents protocoles thérapeutiques à mettre en place permettant de faire le lien avec certains actes de la NGAP (chap. II soins spécialisés du titre XVI, art 3, art	Questionnement oral	15 min	9h25 à 9h40

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

thérapeutique dans le cadre de la NGAP					5, art 5 ter) Écouter attentivement. Quelles sont les différentes généralités Thérapeutique et la mise en œuvre? Énoncer 3 protocoles connu... Résultat attendu : Acquisition ou renforcement des connaissances.			
OP 2 Identifier les moyens de traçabilités et transmissions de données patients	Identifier les obligations réglementaires liés au dossier du patient et transmissions de données	Expositive	Exposé magistral	Diaporama	Consigne : Présentation de l'organisation et traçabilité du dossier de soins infirmiers (DMP, messagerie sécurisée, aides annuelles) selon les obligations ordinaires (Art 4312-35). Echanges et discussions entre apprenants sur leurs pratiques ainsi que les outils numériques ou supports utilisés. Résultat attendu : Acquisition ou renforcement des connaissances liés à la traçabilité et la protection des données relatives au patient.	Question Orale	30 min	9h40 à 10h10
OP 3 S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP	Interpréter les dispositions générales de la NGAP dans sa pratique de facturation et repérer les lettres clés, les modalités de cumuls d'actes et de majorations.	Expositive /interrogative	Exposé interactif	Diaporama	Phase 1 : Consignes: Ecoute attentive et rappel des démarches de soins (DAP, BSI). Lecture du calendrier des avenants 8- 9-10. (telesoins, vaccination ...) Résultat attendu: Acquisition ou renforcement des connaissances. Phase 2 : Consignes : Ecoute attentive explication: Chapitre 1: majoration, art: 11b, dérogations, Art 2,3,6,10,12, 23, Forfait déplacement. Chapitre 2: soins spécialisés: perfusion, Art 5bis, art 7. Résultat attendu: Acquisition ou renforcement des connaissances.	Questionnement Oral	30mn	10h10 à 10h40
PAUSE de 15 mn								

<p>OP 4 Maîtriser le titre XVI de la NGAP et ses derniers avenants</p>	<p>Identifier les nouveaux actes liés aux avenants</p>	<p>Expositive</p>	<p>Exposé interactif</p>	<p>Diaporama</p>	<p>Consigne : Écouter attentivement les explications concernant les nouveaux actes inscrits à la NGAP et leurs applications, le BSI (les patients éligibles, le remplissage et l'évaluation par l'IDEL sur Ameli pro, les différents forfaits selon la charge en soins), les déplacements IFI et spécificité des patients vivants au même domicile (JO 14/01/2021), cumul d'actes avec la dépendance. Résultat : Echanges et discussions sur le BSI (qui sera développé avec les exercices d'études de cas cliniques), sur la traçabilité des soins, le calendrier 2021-2023.</p>	<p>Feed back Questionnement oral</p>	<p>30 min</p>	<p>10 55 à 11h25</p>
	<p>Interpréter les dispositions générales de la NGAP dans sa pratique de facturation et repérer les lettres clés, les modalités de cumul d'actes et de majorations</p>	<p>Active</p>	<p>Travail de groupe</p>	<p>Documents à disposition</p>	<p>Phase 1: Consignes : En sous groupes de 3 à 4 personnes = EX de cas clinique évolutif. Le formateur présentera 1 cas clinique évolutif et demandera aux apprenants de : 1.Organiser la planification des soins et de leurs interventions 2.Appliquer les cotations idéale selon les ordonnances et soins prescrits et requis à effectuer 3.Effectuer les démarches administratives nécessaires à la prise en charge par l'assurance maladie des soins prescrits (DAP, BSI) 4.Mettre en œuvre et décrire tous les actes de soins qu'ils jugent nécessaires pour assurer les surveillances, les transmissions et la traçabilité, etc.. en fonction des prescriptions, des protocoles, des soins requis, de la législation et de leur organisation de cabinet... Résultat attendu: Interrogation et association sur la progression de soins. Phase 2: Consignes : Correction collective exercices de situations de soins. Résultat attendu: Eclaircirt et questionnement sur des actes associés.</p>	<p>Exercices d'application de soin</p> <p>Feed Back</p>	<p>30 mini</p> <p>35 min</p>	<p>11h25 à 11h55</p> <p>11h55 à 12h30</p>
<p>PAUSE Déjeuner</p>								
<p>Accueil des stagiaires</p>	<p>Présentation du déroulement de l'après midi Emargement de la feuille de présence Tour de table sur des article à revoir.</p>							<p>13h30 à 13h45</p>

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

<p>OP 4 Maîtriser le titre XVI de la NGAP et ses derniers avenants</p>	<p>Identifier l'art 12 chap2 du titre XVI de la NGAP et les avenants 6 et 8. Analyser les articles concernant le chapitre 2 du titre XVI de la NGAP</p>	<p>Expositive</p>	<p>Exposé Interactif</p>	<p>Diaporama</p>	<p>Consigne : Écoute attentive, poursuite du chapitre 1, BSI, Chapitre 2 (perfusion, zonage...) Résultat attendu : Acquisitions et renforcement des connaissances.</p>	<p>Questionnement oral pour mesurer la compréhension des apprenants</p>	<p>45 min</p>	<p>13h45 à 14h30</p>
		<p>active</p>	<p>Travaux de groupes</p>	<p>NGAP papier, documents</p>	<p>Phase 1: Consignes : Etudiez en groupe les cas concrets suivant et proposer une cotation sur "24 cas complexes". Résultat attendu: Acquisition et renforcement des connaissances</p>	<p>Exercices d'application de soins</p>	<p>45 min</p>	<p>14h30 à 15h15</p>
		<p>Active</p>	<p>Travail de groupe</p>	<p>Paperboard / tableau blanc</p>	<p>Phase 2: Consignes : Proposez une cotation puis écoutez les explications données par le formateur. Correction collective, Résultat attendu: Il s'agit de mettre en action la facturation et permettre d'échanger sur leur pratique. Le formateur accompagne chacun des sous-groupes. Acquisition et renforcement des connaissances.</p>	<p>Séance plénière / exposition orale</p>	<p>30 min</p>	<p>15h15 à 15h45</p>
<p>PAUSE 15 MIN</p>								
<p>Retour sur la journée Réponses aux questions des apprenants Étude des ordonnances qu'ils ont apporté leur posant des problèmes. Post test visant à évaluer la progression à l'issue de la formation et correction. Tour de table avec reprise des attentes et validation de l'atteinte des objectifs</p>							<p>16h à 16h30</p>	
<p>Evaluation sommative Questionnaire satisfaction via Internet Vérification par le formateur de toutes les signatures sur les feuilles d'émargements</p>							<p>16h30 à 17h</p>	

Mise à jour le 8 Février 2024